

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
N°0000049/ASMI/MINEE/SG/DGRE/ DU13 MARS 2014  
POUR LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDE TECHNIQUE (BET) CHARGES DE  
D'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EAU DU CAMEROUN  
(FINANCEMENT: BIP MINEE EXERCICE 2014)**

Le Ministre de L'Eau et de l'Energie se propose par le présent Avis à Manifestation d'Intérêt ouvert, d'arrêter une liste restreinte des BUREAUX D'ETUDE TECHNIQUE (BET) nationaux qualifiés à soumissionner pour la conduite de l'élaboration du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Cameroun (PANGIRE) au compte de l'exercice budgétaire 2014.

### **1. OBJET DE L'AVIS**

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la sélection des BUREAUX D'ETUDE TECHNIQUE (BET) Camerounais spécialisés dans la gestion durable des ressources naturelles et la planification du développement et qui désirent participer à la pré-qualification pour l'élaboration du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Cameroun (PANGIRE).

### **2. DESCRIPTION DES PRESTATIONS**

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt comprendront :

- l'élaboration du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) du Cameroun ;
- préparer le portefeuille des projets prioritaires du secteur de l'eau ;
- proposer une esquisse de "business plan" du secteur de l'eau.

### **3. CRITERES DE QUALIFICATION**

- 3.1. Etre un BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) installé au Cameroun ;
- 3.2. Justifier des capacités Techniques requises notamment :

- avoir une bonne expérience en matière de planification du développement ;
  - disposer d'une expérience confirmée en matière de GIRE ;
- 3.3. n'avoir jamais fait l'objet d'un constat de carence technique ou financière dans le cadre de l'exécution d'un marché antérieur relevant du domaine de la planification au Cameroun.

#### **4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats devront fournir un dossier technique composé de :

##### **4.1. Les références du BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) dans les prestations similaires à celles objet du présent ASMI**

Le candidat présentera ses références dans le domaine au cours des cinq dernières années. Pour être valide, la référence devra être justifiée par les éléments suivants:

- le nom du maître d'ouvrage ;
- les copies des contrats signés (première et dernière page) ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- la copie du procès verbal de réception ;
- le certificat de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin ;
- une autorisation signée du Directeur Général permettant de saisir le maître d'ouvrage indiquée sur la référence pour la vérification des informations relatives à la référence donnée ;

##### **4.2. La liste et les qualifications du personnel clé**

Le Consultant fournira la liste du personnel clé spécialisé en hydraulique, Génie Rural, hydrologie, hydrogéologie, Economie, environnement et droit, accompagnée des pièces suivantes pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné;
- la copie certifiée du diplôme de chaque personnel datant de moins de trois mois;

**NOTA**: Toute fausse déclaration entraînera le rejet automatique de l'offre du soumissionnaire.

## **5. CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE**

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

<b>N°</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Pts</b>
1	Présentation de l'offre	05
2	Capacité financière	05
3	Expérience du Consultant : <i>Expérience générale</i>	05
4	Expérience du Consultant : <i>Expérience dans la planification dans le domaine de la gestion des ressources naturelles)</i>	20
5	Organisation, méthodologie d'exécution de la mission	20
6	Qualifications et expérience du personnel clé proposé pour la mission	45
	<b>Total</b>	<b>100</b>

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

## **6. Acquisition des documents**

L'acquisition des documents relatifs au présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est gratuite. Toutefois, l'acquisition du dossier d'Appel d'offres restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation des marchés publics en République du Cameroun.

Les BUREAUX D'ETUDE TECHNIQUE (BET) pré-qualifiés seront invités individuellement à soumissionner pour la suite des prestations relatives à la conduite de l'élaboration du plan de développement du secteur de l'eau au cours de l'exercice budgétaire 2014 du MINEE. Les informations complémentaires, dès publication du présent avis seront disponibles au secrétariat de la Direction de la Gestion des Ressources en Eau (DGRE) du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

Tél : + 237 22 23 00 07.

## **7. Présentation générale des offres**

Le consultant préparera deux offres :

- une offre administrative;
- une offre technique

### **7.1. L'offre administrative**

Les pièces administratives suivantes devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois :

1. le Registre de Commerce complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir au(x) signataire(s) d'engager avec toutes les conséquences de droit la/les entreprise(s) pour la/les quelle(s) la soumission est présentée ;

2. la déclaration d'intention de soumissionner faisant connaître les noms, prénoms, qualité du signataire timbrée au tarif en vigueur ;
3. l'accord de groupement le cas échéant ;
4. une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire, datant de moins de trois (3) mois;
5. une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ;
6. une attestation pour soumission du Directeur Général de la CNPS certifiant que le soumissionnaire a effectivement versé les sommes dont il est redevable vis-à-vis de cette institution ;
7. une attestation de non redevance fiscale délivrée par le Directeur Général des Impôts ou son mandataire ;
8. une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régularisation des Marchés Publics (ARMP) ;
9. un certificat d'imposition ;
10. une carte de contribuable en cours de validité ;
11. une patente en cours de validité.

## 7.2. L'offre technique

Le dossier technique devra comprendre :

- La composition de l'équipe d'Experts indiquant entre autres, les personnels clés proposés pour les missions ainsi que leur CV.

1	Expérience du BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) : <i>Expérience générale</i>
2	Expérience du BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) : <i>Expérience dans les travaux études similaires (processus de GIRE, processus de planification du développement)</i>
3	Organisation et méthodologie d'exécution de la mission
4	Composition de l'équipe de travail : Qualifications et expérience du personnel clé proposé pour la mission (CV, diplômes certifiés)
5	Une autorisation signée du Directeur Général du BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE (BET) permettant de saisir le Maître d'Ouvrage pour la vérification des informations données.

## 7.3. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont l'original et quatre (04) copies marqués comme tels devra parvenir à la Direction de la Gestion des Ressources en Eau (DGRE) du Ministère de l'Eau et de l'Energie le **03 avril 2014 à 10** heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée.

Chaque offre constituée en une enveloppe unique devra porter la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET  
N°0000049/ASMI/MINEE/SG/DHH/SDHRH/14 DU13 MARS 2014  
POUR LA SELECTION DES BUREAUX D'ETUDE TECHNIQUE (BET) CHARGES DE  
L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DU SECEUR DE L'EAU DU CAMEROUN**

(FINANCEMENT: BIP MINEE EXERCICE 2014)

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Yaoundé, le 13 mars 2014

**LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE  
(Maître d'Ouvrage)**

**Ampliations :**

- MINMAP (pour information)
- MINEE/DGRE
- Affichage au MINEE
- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication)
- [www.minee.cm](http://www.minee.cm)
- CPM du MINEE (pour information)
- Services des Marchés/MINEE
- CHRONO
- ARCHIVES

(é)

**Dr. Basile ATANGANA KOUNA**